



## INFORMATION ET INSCRIPTION : DÉLÉGUÉ-E TECHNIQUE EVENTING I ET II

### Généralités

La présente feuille d'information contient toutes les prescriptions importantes pour la formation et l'admission en tant que délégué-e technique I et II. Les désignations de personnes s'entendent au masculin comme au féminin.

La responsabilité de tous les intérêts, comme le recrutement et l'engagement, la nomination, les cours de formations et de perfectionnement, les mesures disciplinaires et la suppression de fonction pour les officiel-le-s incombe au directoire Eventing Swiss Equestrian selon règlement.

### Responsabilité

Le délégué technique I et II applique les Règlements et Directives Swiss Equestrian et se distingue par un comportement irréprochable. En cas de non-respect ou de plaintes répétées, la Commission des sanctions – sur la demande du ressort technique de la discipline Eventing – peut engager des mesures disciplinaires à l'encontre de l'officiel-le, selon l'appendice I du Règlement Général.

### Restriction d'âge

L'activité de délégué-e technique Eventing peut commencer en début d'année pour autant qu'il-elle atteigne ses 25 ans et expire à la fin de l'année où le-la délégué-e technique a atteint 75 ans.

### Droit de recours

Le Règlement de l'Ordre Juridique Swiss Equestrian est applicable et est expressément reconnu.

### Publication

Le nom des officiel-le-s sera publié sur le site internet [www.swiss-equestrian.ch](http://www.swiss-equestrian.ch).

### Validité et entrée en vigueur

Les profils ont été approuvés par le directoire de la discipline Eventing et entrent en vigueur le 01.01.2016.

### Formation

#### 1. Conditions DT I

Un-e DT I est habilité-e à exercer la fonction de DT I.

#### 2. Inscription DT I (Formulaire d'inscription)

#### 3. Autorisation DT I

Nomination en tant que DT I par le directoire Eventing. Le-la DT I est habilité-e à exercer dans les catégories CNC et EC B1 – B3.

Au moins 2 engagements en tant que DT I en 4 ans.

#### 4. Conditions DT II

Au moins 3 constructions de cross en tant que constructeur-riche de cross II, dont 2 en tant que constructeur-riche ou assistant-e dans les catégories CNC ou EC 1\*.

#### 5. Inscription DT II (Formulaire d'inscription)

#### 6. Autorisation TD II

Nomination en tant que DT II par le directoire Eventing. Le-la DT II est habilité-e à exercer dans les catégories CNC et EC B1 – 2\*.

Au moins 2 engagements en tant que DT II en 4 ans.

#### 7. Formation continue

Cours annuel de répétition de la discipline Eventing

Un-e DT apte et intéressé-e peut postuler pour une activité internationale à la FEI auprès de la discipline Eventing. Conditions préalables:

- Au moins 3 ans d'activité dans la fonction nationale
- Bonnes connaissances de l'anglais
- Bonnes compétences professionnelles et humaines

**Remarque :** La fonction en tant que DT dans le cadre des épreuves spéciales sera définie dans les dispositions pour ces épreuves.

**SWISS EQUESTRIAN**

Postfach 726, Papiermühlestrasse 40 H, CH-3000 Bern 22  
 +41 (0)31 335 43 43, info@swiss-equestrian.ch, swiss-equestrian.ch



Nom :

Prénom :

Rue :

Swiss Equestrian  
 Case postale 726  
 Papiermühlestrasse 40 H  
 3000 Bern 22

NPA / Localité :

Numéro de Brevet/Licence :

Natel :

E-Mail :

**Inscription en tant que :**

- Constructeur·rice de parcours cross I
- Constructeur·rice de parcours cross II
- Assistant·e du jury Eventing
- Président·e du jury Eventing
- Délégué·e technique I
- Délégué·e technique II

(Si nécessaire pour l'inscription)

J'étais actif·ve en tant que \_\_\_\_\_ lors des manifestations suivantes :

Date                      Lieu                                      Nom du·de la responsable      Signature du·de la responsable

1ère année				
2ème année				
3ème année				

J'ai suivi les cours suivants :

Lieu : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Lieu : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Lieu : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Lieu, Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

**SWISS EQUESTRIAN**

Postfach 726, Papiermühlestrasse 40 H, CH-3000 Bern 22  
 +41 (0)31 335 43 43, info@swiss-equestrian.ch, swiss-equestrian.ch



Nom :

Prénom :

Rue :

Swiss Equestrian  
 Case postale 726  
 Papiermühlestrasse 40 H  
 3000 Bern 22

NPA / Localité :

Numéro de Brevet/Licence :

Natel :

E-Mail :

**Inscription à l'examen de :**

- Constructeur·rice de parcours Cross I  
 Constructeur·rice de parcours Cross II

(Si nécessaire pour l'examen)

J'étais actif·ve en tant que \_\_\_\_\_ lors des manifestations suivantes :

Date                      Lieu                      Nom du·de la responsable      Signature du·de la responsable

1ère année				
2ème année				
3ème année				

J'ai suivi les cours suivants :

Lieu : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Lieu : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Lieu : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Lieu, Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_